



# Association des Propriétaires du Lac Souris inc.

1690, chemin de la Presqu'île, Saint-Mathieu-du-Parc, Québec G0X 1N0

---

## PROCÈS-VERBAL

**ODJ 5.0**

Réunion : Assemblée générale annuelle de l'APLS inc.  
Lieu : Salle communautaire de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc  
Date : Samedi 16 juillet 2022  
Heure : 9 h 07

### 1. Mot de bienvenue du président et ouverture de l'assemblée.

M. Roger Sylvestre, président, souhaite la bienvenue aux 40 personnes présentes et les remercie de leur participation. Il demande aux personnes présentes de s'identifier au bénéfice de tous.

### 2. Nomination d'un président d'assemblée.

M. Roger Sylvestre invite les membres présents à se choisir un président d'assemblée

#### AG-2022-01 Nomination d'un président d'assemblée.

**Il est proposé par M. Daniel Frigon, appuyé par M. Christian Lefebvre et unanimement résolu de nommer M. Roger Sylvestre à titre de président de l'assemblée. M. Sylvestre accepte.**

### 3. Constatation de la régularité de l'assemblée.

Considérant que les membres ont reçu par courriel l'avis de convocation au moins 10 jours avant l'assemblée, que le quorum de 25 membres en règle est atteint, le président d'assemblée déclare l'assemblée officiellement ouverte, il est 9 h 10

### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Le président d'assemblée, M. Roger Sylvestre invite les membres à adopter l'ordre du jour transmis et à inscrire s'il y a lieu les sujets aux affaires nouvelles. Aucun sujet n'est inscrit aux affaires nouvelles. Cinq sujets sont inscrits pour la période de questions.

#### AG-2022-02 Adoption de l'ordre du jour.

**Il est proposé par M. François-Michel Bolduc, appuyé par M. Francis Lebel et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que transmis, incluant les sujets inscrits aux affaires nouvelles.**

### 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 16 septembre 2021.

Le président passe en revue le procès-verbal transmis avec la convocation et demande aux membres de s'assurer de la conformité et d'indiquer s'il y a lieu les correctifs.

#### AG-2022-03 Adoption du procès-verbal.

**Considérant que le procès-verbal a été transmis à tous les membres en règle ayant fourni une adresse courriel valide et qu'ils ont reçu une copie de celui-ci au moins 10 jours avant la réunion de l'AGA.**

**Il est proposé par M. Pierre Boisvert, appuyé par M. Daniel Frigon et unanimement résolu de dispenser le président d'assemblée de la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal du 16 septembre 2021 tel que déposé.**

#### **6. Suivi des résolutions de l'AGA du 16 septembre 2021.**

Les propositions ayant été exécutées, il n'y a aucun suivi particulier à inscrire au procès-verbal. Il n'y a aucune question de l'assemblée concernant le suivi des résolutions..

#### **7. Rapport du président et des activités de l'année.**

M. Roger Sylvestre, président, présente son rapport annuel concernant les activités tenues et les dossiers traités au cours de la dernière année. Il présente les membres du CA. Des consultations auront lieu en septembre sur les objectifs poursuivis.

#### **8. Rapport du secrétaire.**

M. Pierre Harnois fait rapport des activités spécifiques du secrétariat. Entre autres le nombre de rencontres tenues par le CA et le CE et la participation des membres du CA aux réunions régulières. Il informe également l'assemblée concernant l'élaboration d'un calendrier des activités de l'APLS et de la subvention que nous recevons de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton d'une somme de 3 000\$.

8,1 Modifications aux statuts et règlements : composition du conseil d'administration.

M. Pierre Harnois, secrétaire, fait part à l'assemblée de la recommandation du conseil d'administration (CA 2022-24) concernant la modification du nombre de membres siégeant au CA.

#### **AG-2022-04 Modification du nombre de membres siégeant au conseil d'administration.**

##### **Considérant**

- **Que le CA est composé de 22 membres, 18 représentants de secteurs et de 4 membres de l'exécutif;**
- **Que la répartition existante des représentants de secteur entre les deux municipalités est de :**
  - **Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc : deux tiers**
  - **Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton : un tiers**
- **Qu'actuellement l'exécutif et certains de ses membres représentent les secteurs orphelins.**
- **Que la tendance actuelle pour les conseils d'administration est de 9 membres.**

##### **Attendu**

- **la difficulté à pourvoir les postes de représentants de secteurs depuis quelques années,**
- **le peu d'implication de certains représentants de secteurs élus : présence et implication dans les différents comités,**
- **le nombre de membres pour chacun des secteurs varie entre 10 et 35**

- les bénévoles qui travaillent de concert avec certains membres du CA

Il est proposé par M. Ghislain Bernard, appuyé par M. Claude Bourassa et unanimement résolu d'adopter la résolution ci-dessous :

- que le préambule fasse partie intégrante de la résolution;
- que le nombre de membres du CA soit de 16 :
  - 8 du secteur de St-Mathieu-du-Parc
  - 4 du secteur de St-Élie-de-Caxton
  - 4 Exécutif : président, vice-président, trésorier, secrétaire, que chacun ait sous sa responsabilité un des secteurs non comblés.
- Que le nombre de membres par secteur soit équilibré autant que faire se peut.

## Modification au règlement actuel :

### Article 17 actuel

#### ARTICLE 17 - COMPOSITION

L'Association est régie par un CA composé de quatre (4) officiers, dont le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier, et de dix-huit (18) représentants de secteur.

Les secteurs sont délimités et modulés selon le nombre de propriétaires par le conseil d'administration

### Article 17 modifié

#### ARTICLE 17 - COMPOSITION

L'Association est régie par un CA composé de quatre (4) officiers, dont le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier, et de **douze (12)** représentants de secteur.

Les secteurs sont délimités et modulés selon le nombre de propriétaires par le conseil d'administration.

## 9. Rapport de la trésorière.

### 9.1 Présentation et adoption des états financiers et du bilan.

Mme Martine Lord présente et commente les états financiers. Elle mentionne également la bonne santé financière de notre association.

### AG-2022-05 Adoption des états financiers.

**Considérant que les membres de l'AGA ont pris connaissance des états financiers tels que transmis lors de l'avis de convocation.**

**Attendu la présentation de la trésorière,**

**Il est proposé par M. Jean Vallières appuyé par M. Christian Lefebvre et unanimement résolu d'adopter les états financiers 2021 tels que déposés.**

### 9.2 Présentation et adoption du rapport du vérificateur.

Mme Martine Lord fait lecture du rapport de la vérificatrice et informe les membres que Mme Liette Guay a transmis à l'APLS une lettre de conformité en rapport avec les activités financières de l'APLS.

#### **AG-2022-06 Rapport du vérificateur**

**Il est proposé par M. Daniel Frigon appuyé par M. François-Michel Bolduc et unanimement résolu d'accepter le rapport de la vérificatrice interne.**

**Il est convenu de transmettre une motion de remerciement à Mme Liette Guay pour la vérification financière 2021.**

**Pause il est 10 h 05, l'assemblée est reprise, il est 10 h 15.**

#### **10 Rapport des comités. (Responsable selon la fiche distribuée par le président)**

Le président invite chacun des responsables de dossier à en faire rapport à l'assemblée. Les membres peuvent questionner les responsables de dossier immédiatement après la présentation.

**10.1 Projet de subventions (M. Jean-Pierre Poudrier et M. Pierre Harnois)**

**10.2 Chalets locatifs (M. Roger Sylvestre)**

**10.3 Communication : (Mme Martine Lord)**

**10.4 Appartenance (activités) (M. Jean-Pierre Poudrier).**

**10.5 Objets promotionnels (Mme Lyne Dubé)**

**10.6 Comité sur les activités de pêche. (Mme Lyne Dubé)**

**10.7 Internet et cellulaire. (M. Pierre Harnois)**

**10,8 Adhésions des membres (Mme Jocelyne Béliveau)**

**10,9 Infrastructures routières (M. Jean-Pierre Poudrier et Pierre Harnois)**

**10.10 Débarcadère [M. Jean-Pierre Poudrier].**

**10,11 Qualité de l'eau [Sylvie Tessier et M. Jean Vallières].**

**10.12 et 10.13 Environnement terrestre et sécurité [M. Yves Hudon].**

**10.14 Environnement, projet d'études [M. Jean Vallières]**

**10.15 Sécurité nautique [Mme Claudie Lacasse Dubé]**

**10.16 Code d'éthique [M. Roger Sylvestre]**

**10,17 Calendrier général des activités (inclus au rapport du secrétariat (M. Pierre Harnois)**

#### **11. Prévisions et adoption des prévisions budgétaires de l'année 2023.**

Mme Martine Lord présente les prévisions budgétaires pour la prochaine année financière.

#### **AG-2022-07 Adoption des prévisions budgétaires 2022.**

**Considérant que les prévisions budgétaires ont été transmises avec l'avis de convocation,**

**Attendu la présentation faite par Mme Martine Lord, trésorière :**

**Il est proposé par M. Christian Lefebvre, appuyé par M. Jean Hamel et unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires telles que transmises avec l'avis de convocation.**

#### **12. Ratification des résolutions adoptées par le CA.**

Le président invite le secrétaire à faire rapport des résolutions à incidence monétaire et/ou responsabilité et demande à l'assemblée générale une proposition pour adopter les résolutions telles qu'elles ont été présentées.

#### **AG-2022-08 Rapport à incidence monétaire et /ou responsabilité.**

**Il est proposé par Mme Diane Vincent, appuyé par M. Jean Hamel et unanimement résolu d'adopter le rapport concernant les résolutions à incidence monétaire et/ou responsabilité telles que lues et déposées.**

### **13. Nomination des vérificateurs externes pour l'année 2022**

Le président de l'assemblée remercie la vérificatrice externe, madame Liette Guay. Mme Guay s'est dite intéressée à renouveler son mandat pour la prochaine année.

Il demande à l'assemblée de faire des propositions pour la nomination des vérificateurs pour la prochaine année financière.

### **AG-2022-09 Élection des vérificateurs**

**Il est proposé par M. Daniel Frigon, appuyé par M. Jean Vallières et unanimement résolu que Mme Guay occupe l'un des postes pour la prochaine année et que le second poste, étant donné que l'AG n'a pas soumis de candidat, soit pourvu par le conseil d'administration en cours d'année.**

### **14. Élection des officiers**

En l'absence du président d'élections, une proposition est nécessaire afin de permettre à Mme Diane Vincent d'agir en tant que présidente d'élections.

### **AG-2022-10 Substitut au président d'élections pour les élections à l'AGA 2022.**

**Il est proposé par [REDACTED], appuyé par M. François-Michel Bolduc et unanimement résolu que Mme Diane Vincent occupe le poste de présidente d'élections en remplacement de M. Michel Héту**

**Mme Vincent accepte.**

14.1 Vice-présidence (mandat de deux ans)

14.2 Secrétaire (mandat de deux ans)

14.3 Représentant de secteur

La présidente d'élection, Mme Diane Vincent, informe l'assemblée qu'elle a reçu une seule candidature pour le poste de vice-président et une seule candidature pour le poste de secrétaire..

Elle lit un extrait des règlements sur les mises en candidature et présente la candidature en règle reçue pour ces postes.

### **AG-2022-11 Vice-présidence**

**Il est proposé M. Pierre Rémillard, appuyé par M. Paola Eruacura et unanimement résolu que M. Jean-Pierre Poudrier occupe le poste de vice- président pour les deux prochaines années.**

**M. Jean-Pierre Poudrier accepte le mandat.**

### **AG-2022-12 Trésorerie**

**Il est proposé par M. Jean Vallières, appuyé par M Francis Lebel et unanimement résolu que M. Pierre Harnois occupe le poste de secrétaire pour les deux prochaines années.**

**M. Pierre Harnois accepte le mandat.**

La présidente d'élections informe l'assemblée que des postes de représentants de secteur sont à combler et que les intéressés doivent remplir le formulaire de mise en candidature.. Un formulaire était disponible dans la correspondance transmise lors de la convocation et auprès de la présidente.

Les postes non comblés le seront par le conseil d'administration au cours de l'année.

## 15. Affaires nouvelles

Aucun sujet.

## 16. Périodes de questions

### 16.1 Logement locatif (Christian Lefebvre) :

Quels sont les nouveaux délais pour s'opposer au nouveau règlement? Est-ce que l'APLS peut suivre la démarche et informer les membres.

Un mémoire a été déposé auprès de la municipalité. Ce que l'APLS a transmis est déjà pris en compte. La date connue serait le 21 août.

### 16.2 Bateau lavage (Mario St-Jean)

M. St-Jean mentionne qu'il a eu réponse à son questionnement avec la présentation de M. Jean Vallières.

### 16.3 Quai motorisé (Luc Bellemare)

Questionnement sur la réglementation concernant un quai motorisé et sa présence dans un endroit de circulation sur le lac.

### 16.4 Vitesse sur le chemin (Mario St-Jean)

Il y aurait lieu de rappeler aux municipalités que les affiches soient visibles. À qui appartient le fait de signaler aux transporteurs lourds la limite de vitesse ?

### 16.5 Feux d'artifice (Diane Vincent)

Il y a Interdiction de feux d'artifice dans le secteur St-Mathieu et il faut un permis pour le secteur de St-Élie-de-Caxton. Que peut faire l'APLS ? Il y a déjà eu un article dans Le Souricier à ce sujet.

M. Sylvestre, président, mentionne que toutes ses préoccupations sont légitimes et que le conseil d'administration en prend bonne note.

## AG-2021-13 Levée de l'assemblée

**Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités,**

**Il est proposé par M. Jean Vallières, appuyé par M. Christian Lefebvre et unanimement résolu de clore l'assemblée. Il est 12 h.**

---

Roger Sylvestre, président

---

Pierre Harnois, secrétaire